



# Réseau des Conservatoires Grand-Orly Seine Bièvre

## CYCLE PRÉPARATOIRE A L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR



# THÉÂTRE



2021/2022

**Le cycle préparatoire à l'Enseignement Supérieur (CPES) théâtre vous accueille dans les conservatoires de l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre :** Cachan, Fresnes, Gentilly, Le Kremlin-Bicêtre, L'Haÿ-les-Roses, Villejuif, Villeneuve-Saint-Georges.

## OBJECTIF

**Préparer l'entrée dans un établissement d'enseignement supérieur de la création artistique : Conservatoires Supérieurs (en France et à l'étranger).**

L'agrément CPES a été attribué au réseau en 2020, par le ministère de la Culture, **pour la musique et le théâtre** dans le cadre d'une formation préprofessionnelle ayant pour projet de présenter les concours d'entrée des établissements supérieurs.

Il s'agit donc bien d'une formation intensive à l'art de l'acteur dans une perspective préprofessionnelle et d'un accompagnement personnel de chaque étudiant dans la construction de son projet professionnel.

Cette offre d'enseignement, diversifiée sur chacun des sites, est enrichie par des partenariats réguliers avec les structures de création et de diffusion du territoire proposant, chaque année, des stages individuels ou collectifs, des séminaires et des master-class...

## STATUT ETUDIANT

Les CPES relèvent du statut étudiant pour les titulaires d'un baccalauréat et donnent accès aux bourses de l'enseignement supérieur, aux aides spécifiques du CROUS, à la restauration étudiante et la demande de logement étudiant. : [www.crous-creteil.fr](http://www.crous-creteil.fr)

Les CPES sont également accessibles via le portail « parcours sup »

Les élèves qui ne sont pas titulaires d'un baccalauréat ou d'une équivalence peuvent bénéficier d'aides individuelles contingentées.

## EXAMEN D'ENTREE

L'accès en CPES théâtre se fait par examen d'entrée, sans limite d'âge ; un niveau de fin du 2ème cycle est conseillé :

### Épreuves

- Scène dialoguée (monologue exclu)  
Durée maximum 3 minutes (monologue exclu)
  
- Parcours libre, sur un thème imposé – toute forme de prestation scénique  
Durée maximum 3 minutes
  
- Exercices collectifs dirigés par un membre du jury

### Entretien avec le jury

portant sur le projet professionnel et la motivation de l'étudiant.

### **Jury**

- Directeurs des conservatoires participant au CPES théâtre
- Responsable pédagogique du CPES théâtre
- Deux personnalités extérieures
- Membres de l'équipe pédagogique permanente (avec voix consultative).

### **Proclamation des résultats**

A l'issue des délibérations.

## **DUREE du CURSUS**

**D'une durée de deux ans à raison d'une vingtaine d'heures de cours par semaine** (hors stages), ce cycle prépare notamment aux concours d'entrée dans les écoles supérieures de l'enseignement artistique.

Il permet, en complément de valider un diplôme d'études théâtrales (DET).

## **INSCRIPTION rentrée 2021**

**Session 2021 : Vendredi 1<sup>er</sup> octobre 10h30**

Auditorium de la médiathèque de l'ECHO

53, avenue de Fontainebleau

**94270 Le Kremlin Bicêtre**

Dossier d'inscription en téléchargement :

[https://sortir.grandorlyseinebievre.fr/fileadmin/SITE\\_SORTIR/CONTRIBUTEURS/CONSERVATOIRES/ACTUS\\_CONSERVATOIRES/CPES\\_theatre/CPETheatre\\_candidature.pdf](https://sortir.grandorlyseinebievre.fr/fileadmin/SITE_SORTIR/CONTRIBUTEURS/CONSERVATOIRES/ACTUS_CONSERVATOIRES/CPES_theatre/CPETheatre_candidature.pdf)

Dossier d'inscription à retourner **avant le samedi 25 septembre 17h** avec les pièces justificatives à [conservatoires.cpes@grandorlyseinebievre.fr](mailto:conservatoires.cpes@grandorlyseinebievre.fr)

# SUIVI & EVALUATION

## 1. Organisation des études

Les cours sont hebdomadaires (sauf précision) et répartis sur plusieurs sites du réseau

### Cycle Préparatoire à l'enseignement supérieur

Cours spécifique CPES/DET : 4h Vendredi 14h-18h CRD de Cachan

### Interprétation des textes classiques, contemporains, écriture de plateau

Cours spécifiques CPES/DET : 3h Jeudi 18h-21h CRI du Kremlin-Bicêtre

4h Samedi 14h-18h CRI du Kremlin-Bicêtre

### Dramaturgie

Séminaires en partenariat avec le CDN d'Aubervilliers :

3h Lundi 19h30 - 22h30 6 séances/an

### Travail du corps

Atelier Mouvement : 2h Mardi de 19h45 à 21h45 (année 1) CRI du Kremlin-Bicêtre

Atelier Chorégraphique : 2h Mercredi 11h-13h (année 2) CI de Gentilly

### Travail spécifique

Atelier masque, mime, clown : 3h Lundi 16h-19h CI de Gentilly

Actualité des formes anciennes : 2h Dimanche 8 séances/an (année 2) CRD de Fresnes

### Travail vocal :

Atelier chant : 2h Lundi 13h30-15h30  
ou Mardi 14h45-16h45

CRD de L'Hay-Les-Roses

Cours collectif avec moments individualisés

Expression vocale 1h Jeudi AM CRD Fresnes

### Transversalité

Format court 2h Mercredi 19h-21h (année 1) CRI du Kremlin-Bicêtre

Stage Lumière, Son, Plateau, en lien avec l'Espace culturel André Malraux (ECAM)

### Suivi personnalisé

Tutorat projets personnels, 1h Samedi 13h-14h  
coaching individuel

### Stage individuel en immersion (minimum 90 heures - année 2)

Effectué dans une structure artistique partenaire : théâtre ou compagnie

### Intervenants extérieurs

---

Au cours des deux années de leur scolarité, les étudiants rencontrent des professionnels avec lesquels ils travaillent lors de stages, ateliers ou master class. Ces artistes sont issus des nombreux métiers de la scène : acteur, metteur en scène, auteur, chorégraphe, scénographe, musicien, performer, circassien, etc. Sont ainsi intervenus par le passé auprès des élèves comédiens du réseau :

Ariane Mnouchkine, Adel Hakim, Jacques Lassalle, Robin Renucci, Jacques Bonnaffé, Olivier Letellier, Jean-Michel Agius, Christophe Honoré, Antoine Caubet, Magali Leiris, Anne Barbot, Collectif Krumple, Jean-François Dusigne, Guillaume Barbot, Aurore Laloy, Guy Freixe, Jean-Christophe Fritsch, Uriel Barthélémy, David Jisse,

Christian Gangneron, Christophe Guichet, Jocelyne Chaptal, Denis Lachaud, Dominique Jaïr, Lisa Wurmser, Pascale Blaison, Pascal Le Guennec, Biño Sauitzvy, Noémie Waysfeld, Guillaume Lambert, Christine Guérin, Eddy d’Aranjo, Catherine Lascault, Patrick Goujon, Daphné Biiga Nwanak, Maurice Ferlet, Pauline Sales, Jacques Allaire, Charly Breton, Guillaume Le Pape, Julie Timmerman, et bien d’autres.

## Rencontres publiques

---

Les étudiants sont amenés à se présenter régulièrement en public (une dizaine de fois par an au moins), lors de travaux qui prennent des formes multiples : lectures, improvisations en public, restitution de stage, solos, performances, formes courtes, extraits d’œuvres, etc.

En outre, chaque étudiant souhaitant obtenir le DET conduit un projet personnel de trente minutes, présenté au public en fin de deuxième année, pour lequel il fait appel à un ou plusieurs de ses camarades.

## 2. Objectifs

- Parfaire la formation au jeu et découvrir les autres métiers de la scène
- Tisser des liens avec le monde professionnel
- Préparer aux diverses voies de professionnalisation

Les notions-clés sont l'exigence artistique permettant la maîtrise de son art, l'autonomie caractérisant l'interprète-créateur et la recherche d'une polyvalence à travers la transversalité.

Pour y parvenir, en complément des cours dispensés par l'équipe pédagogique permanente, les étudiants sont amenés à connaître l'environnement professionnel au sein du territoire à travers des rencontres professionnelles, une école du spectateur, des masters class et des stages, dans ou hors les murs du conservatoire. En outre, chaque étudiant effectue un stage individuel en entreprise (compagnie théâtrale ou structure culturelle), et un stage technique (lumière, son, plateau).

Au-delà de sa formation d'acteur, il prend ainsi connaissance des divers métiers de la scène, se prépare aux concours d'entrée des écoles supérieures, et peut s'initier à la transmission, en particulier dans un cadre périscolaire.

## 3. Suivi du parcours

**Le directeur du conservatoire** est responsable du suivi pédagogique des élèves du cycle préparatoire à l’enseignement supérieur dont il a la charge ; il vise le livret personnel de l’élève et valide son parcours à l’issue des années passées en cycle préparatoire au vu des enseignements suivis avec assiduité et engagement. Le dossier est ensuite transmis au **référent du CPES théâtre** pour validation

**Le conseiller aux études**, commun aux différentes classes des cycles préparatoires, guide les élèves dans leur choix d’orientation, les aide à préparer leurs dossiers d’admission dans l’enseignement supérieur, les assiste dans leurs démarches pour obtenir les aides dont ils peuvent bénéficier en fonction de leur statut. Il est également chargé des relations avec les structures d’accueil des élèves en stage et de l’établissement des conventions avec les établissements et structures partenaires.

**Le responsable pédagogique** supervise le parcours de l’élève pendant toute la durée de sa scolarité en cycle préparatoire. Il le conseille pour l’ensemble de ses choix artistiques en fonction de ses besoins et de son projet professionnel. Il aide l’étudiant à tenir à jour son livret personnel et l’appuie dans ses

recherches de stages et d'expériences artistiques hors les murs. Il assure la liaison entre les différents professeurs de l'élève dans le cadre du contrôle continu.

#### 4. Validation des évaluations

##### **Contrôle continu**

Le niveau et les progrès des élèves sont évalués par les professeurs, en contrôle continu et au travers des cours, présentations publiques, participation à projets, présentations aux concours...

L'assiduité à l'ensemble des cours définis dans le parcours de l'élève en début d'année, est indispensable à la validation du cursus. Des appréciations sont régulièrement reportées sur le dossier iMuse de l'élève.

##### **Livret personnel de l'élève**

Ce livret tenu et rempli par l'élève, en toute autonomie, sera son suivi des études et des expériences artistiques. Rempli au fur et à mesure, en lien avec le responsable pédagogique, au moins une fois par mois, il sera visé chaque semestre par le directeur responsable du cycle préparatoire.

Il contiendra en annexe les évaluations dans chaque discipline

##### **Attestation de fin d'études**

Cette attestation détaillant les acquis de formation sera délivrée à la fin du parcours de l'élève par le directeur du conservatoire en accord avec les directeurs des conservatoires partenaires et au vu du livret personnel de l'élève.

## **FRAIS DE SCOLARITÉ**

Droit d'inscription à l'examen de 18€ déductible des frais de scolarité en cas de succès.

Montant annuel

- Droit d'inscription : **30€**
- Cotisations : **500€**

Eligible au Quotient familial dans le cadre de la politique sociale des villes ayant transféré leur conservatoire à l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre.

**Pour tout complément d'information :**

<https://sortir.grandorlyseinebievre.fr/culture/conservatoires>

Contact : [conservatoires.cpes@grandorlyseinebievre.fr](mailto:conservatoires.cpes@grandorlyseinebievre.fr)

**- Lien internet CPES :**

<https://sortir.grandorlyseinebievre.fr/culture/conservatoires/cycles-preparatoires-a-lenseignement-superieur-cpes-et-cycle-specialise>